

CONTRÔLE SUR PIECES des EHPAD Le Cèdre et Ermitage St Joseph

août-2023

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_02	1 - Gouvernance	Prescription_02	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	12 mois	Décision instituant le CVS
Ecart_03	1 - Gouvernance	Prescription_03	Mettre en conformité les relevés de conclusion du conseil de la vie sociale dans le respect de la réglementation (article D311-20 du CASF).	3 mois	Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.
Ecart_04 et 05	1 - Gouvernance	Prescription_04	Actualiser et compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (article R311-33 et R 311-37 du CASF).	3 mois	Règlement de fonctionnement
Ecart_07	2 -Ressources Humaines	Prescription_06	Mettre en place une organisation permettant de s'assurer de la présence quotidienne infirmière afin de garantir la sécurité et la qualité de la prise en charge des résidents (art L311-3 al 1 du CASF) et de la présence infirmière quotidienne.	3 mois	Planning infirmier
Ecart_08	2 -Ressources Humaines	Prescription_07	Mettre en place une organisation permettant la présence de personnel aide-soignant la nuit afin de garantir la sécurité et la qualité de prise en charge des résidents (art L311-3 al 1 du CASF).	Immédiat	Descriptif du dispositif mis en œuvre
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Mettre en concordance la fiche de poste et le contrat de travail pour l'IDEC afin de fixer clairement les missions de celle-ci.		
Remarque_06	2 -Ressources Humaines	Recommandation_06	Elaborer un plan de continuité d'activité.		